

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Tableau des emplois et des effectifs au 1er Avril 2023

Références : Statut Général de la Fonction Publique : Postes permanents : L. 332-14 vacance temporaire dans l'attente d'un recrutnt - L. 332-8 pas de cadre d'emplois, besoins du service, - de 50 % - L. 332-10 CDI -
 Postes non permanents L. 332-13 remplacement agent indisponible temporairement L. 332-23 accroissement temporaire d'activité - L. 332-24 contrat de projet - de L. 333-1 à L. 333-10 emploi de cabinet.

DIRECTIONS	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades ou cadres d'emplois, prévus pour le poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaires	ou contractuels permanents	contractuels renfort, saisonniers, projets, cabinet	et contractuels remplaçants	Emplois vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
Emplois fonctionnels	Directeur Général des Services	cadre d'emplois des attachés	1	1					100%	titulaire	détaché
	Directeur Général Adjoint des services	cadre d'emplois des attachés	0	0					100%	titulaire	vacant
	Directeur des Services Techniques	cadre d'emplois des ingénieurs	1	1					100%	titulaire	détaché
Direction Générale des Services	Secrétaire de direction	cadres d'emplois des adjoints administratifs, ou des rédacteurs	2	2					100%	titulaire	activité
Finances informatiques et achats	Directeur du service financier	cadres d'emplois des rédacteurs ou des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire des budgets et des recettes	cadres d'emplois des rédacteurs ou des techniciens	1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire des budgets, dépenses et subventions	cadres d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	gestion des facturations	cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1					50%	titulaire	activité
	responsable informatique	cadres d'emplois des agents de maîtrises ou des techniciens	1	1					100%	titulaire	activité
	chargé des courants faibles, téléphonie		1	1					100%	titulaire	activité
	responsable fiscalité recensement	cadres d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	responsable du service achats	cadre d'emplois des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	assistance et gestion achats magasin	cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques	1	1					100%	titulaire	activité
	2						1	50%	titulaire	vacant	
Marchés publics	Directrice du service des marchés publics	cadres d'emplois des rédacteurs ou des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	secrétaire marchés publics	cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1					100%	titulaire	activité
	agent administratif marchés publics		1	1					50%	titulaire	activité

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Tableau des emplois et des effectifs au 1er Avril 2023

Références : Statut Général de la Fonction Publique : **Postes permanents** : L. 332-14 vacance temporaire dans l'attente d'un recruté - L. 332-8 pas de cadre d'emplois, besoins du service, - de 50 % - L. 332-10 CDI -
Postes non permanents L. 332-13 remplacement agent indisponible temporairement L. 332-23 accroissement temporaire d'activité - L. 332-24 contrat de projet - de L. 333-1 à L. 333-10 emploi de cabinet.

DIRECTIONS	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades ou cadres d'emplois, prévus pour le poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaires	ou contractuels permanents	contractuels renfort, saisonniers, projets, cabinet	et contractuels remplaçants	Emplois vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
Cabinet	Collaborateur de cabinet	cadres d'emplois des attachés	1			1			100%	L. 333-1 à L. 333-10	détaché
	Secrétaire du maire	cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	Secrétaire des élus		1	1					100%	titulaire	activité
	responsable de la police municipale	cadre d'emplois des agents de police et chefs de service de police	1	1					100%	titulaire	activité
	gardien de police municipale	cadre d'emplois des agents de police municipale	4	4					100%	titulaire	activité
	Directeur de la communication	cadre d'emplois des adjoints admin., des rédacteurs et attachés	1					1	100%	titulaire	vacant réservé
	Responsable de la communication	cadre d'emplois des adjoints admin., des rédacteurs et attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	assistance NTIC	cadres d'emplois des rédacteurs et des assistants de conservation	1	1					50%	titulaire	activité
Affaires Générales	Directeur des Affaires Générales	cadre d'emplois des attachés	1		1				100%	L. 332-8	activité
	responsable accueil/ état civil	cadre d'emplois des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	chargé d'état civil	cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs	3	3					100%	titulaire	activité
	chargé d'accueil	cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1					100%	titulaire	activité
	responsable funéraire - PAD - autre	cadre d'emplois des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	entretien des cimetières	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	2	2					100%	titulaire	activité
	secrétariat et occup dom pub	cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1					100%	titulaire	activité
	archiviste	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	1	1					100%	titulaire	activité
	documentaliste		1	1					50%	titulaire	activité
Service Animation	Service Animation	cadre d'emplois des adjoints admin., des rédacteurs et des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	gestion administrative accueil mda	cadre d'emplois adjoints administratifs et agents de maîtrise	2	2					100%	titulaire	activité

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Tableau des emplois et des effectifs au 1er Avril 2023

Références : Statut Général de la Fonction Publique : Postes permanents : L. 332-14 vacance temporaire dans l'attente d'un recrutnt - L. 332-8 pas de cadre d'emplois, besoins du service, - de 50 % - L. 332-10 CDI -
Postes non permanents L. 332-13 remplacement agent indisponible temporairement L. 332-23 accroissement temporaire d'activité - L. 332-24 contrat de projet - de L. 333-1 à L. 333-10 emploi de cabinet.

DIRECTIONS	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades ou cadres d'emplois, prévus pour le poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaires	ou contractuels permanents	contractuels renfort, saisonniers, projets, cabinet	et contractuels remplaçants	Emplois vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
Affaires Générales Animation	accueil et publications animation	cadre d'emplois adjoints administratifs et agents de maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité
	gardien d'équipement culturel	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité
	agent d'entretien et de service	cadre d'emplois des adjoints techniques	2	2					80%	titulaire	activité
	chargé de projets culturels	cadre d'emplois des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
Affaires Générales Culture	responsable du théâtre	cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	chargées de gestion administrative culturelle	cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs	1	1					75%	titulaire	activité
			1	1					100%	titulaire	activité
	régisseur	cadre d'emplois adj. techniques, agents de maîtrise et techniciens	1	1					100%	titulaire	activité
	enseignant arts plastiques	assistant d'enseignement	1		1				20%	L. 332-8 à L. 332-12	activité
Aménagement foncier urbanisme	Directeur de l'Urbanisme	cadre d'emplois des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire patrimoine	cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire urbanisme	cadre d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	chargé projet petites villes de demain	cadre d'emplois des attachés	1			1			100%	L. 332-24	activité
Ressources humaines	Directrice des RH	cadre d'emplois des attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire carrières	cadre d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire carrières - paie - budget ccas		1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire paie, primes et stat mairie		1	1					100%	titulaire	activité
	chargé formation et conditions de travail		1	1					100%	titulaire	activité

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Tableau des emplois et des effectifs au 1er Avril 2023

Références : Statut Général de la Fonction Publique : Postes permanents : L. 332-14 vacance temporaire dans l'attente d'un recruté - L. 332-8 pas de cadre d'emplois, besoins du service, - de 50 % - L. 332-10 CDI -
 Postes non permanents L. 332-13 remplacement agent indisponible temporairement L. 332-23 accroissement temporaire d'activité - L. 332-24 contrat de projet - de L. 333-1 à L. 333-10 emploi de cabinet.

DIRECTIONS	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades ou cadres d'emplois, prévus pour le poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaires	ou contractuels permanents	contractuels renfort, saisonniers, projets, cabinet	et contractuels remplaçants	Emplois vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
Direction Education Jeunesse	Directrice de l'éducation jeunesse	cadre d'emplois des rédacteurs ou attachés	1	1					100%	titulaire	activité
	responsable du service jeunesse	cadres d'emplois des animateurs ou attachés	2	2					100%	titulaire	activité
	adjoint au responsable du service jeunesse	cadres d'emplois des animateurs ou rédacteurs	1		1				100%	L. 332-14	activité
	responsable du service scolaire éducation	cadre d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	adjoint au responsable du service scolaire éducation	cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1					100%	titulaire	activité
	accueil inscriptions DEJ	cadre d'emplois des adjoints administratifs	2	2					100%	titulaire	activité
Education jeunesse : secteur Education	Scolaire éducation : agent d'entretien écoles et bâtiments	cadre d'emplois des adjoints techniques	14	13					100%	titulaire	activité
				1					100%	stagiaire	activité
			4	4					50%	titulaire	activité
			2	2					65%	titulaire	activité
				1	1				70%	stagiaire	activité
	Scolaire éducation : atsem	cadre d'emplois des atsems et des adjoints techniques	13	13						100%	titulaire
cadre d'emploi des adjoints d'animation			1		1				100%	L.332-10	activité
Education jeunesse : secteur Jeunesse	Jeunesse : responsable ALSH centre de loisirs	cadre d'emplois des adjoints d'animation ou des animateurs	3	3					100%	titulaire	activité
	Jeunesse : référent handicap		1	1				100%	titulaire	activité	
	Jeunesse : référents périscolaires ou adjoints en alsh		6	5			1	100%	titulaire	activité	
	Jeunesse : animateurs périscolaires et extra scolaires	cadre d'emplois des adjoints d'animation	1		1				100%	L.332-10	activité
			2		2				80%	L.332-10	activité
			2	2					100%	titulaire	activité
			1	1					90%	stagiaire	activité
			2		2				90%	L. 332-8	activité
5		5				80%	L. 332-8	activité			
1		1				75%	L. 332-8	activité			

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Tableau des emplois et des effectifs au 1er Avril 2023

Références : Statut Général de la Fonction Publique : Postes permanents : L. 332-14 vacance temporaire dans l'attente d'un recrutnt - L. 332-8 pas de cadre d'emplois, besoins du service, - de 50 % - L. 332-10 CDI -
 Postes non permanents L. 332-13 remplacement agent indisponible temporairement L. 332-23 accroissement temporaire d'activité - L. 332-24 contrat de projet - de L. 333-1 à L. 333-10 emploi de cabinet.

DIRECTIONS	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades ou cadres d'emplois, prévus pour le poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaires	ou contractuels permanents	contractuels renfort, saisonniers, projets, cabinet	et contractuels remplaçants	Emplois vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
			1		1				55%	L. 332-8	activité
	animateur HIP HOP	cadre d'emplois des animateurs	1		1				7,3%	L. 332-8	activité
	études surveillées	cadre d'emplois des adjoints d'animation	1			1			4,5%	L. 332-8	activité
	AESH accompnt périco		3			3			12%	L. 332-8	activité
Services techniques	Responsable administratif assistant DST	cadre d'emplois des techniciens ou rédacteurs	1		1				71%	L. 332-14	activité
	Secrétaire de direction des ST	cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	chargé de mission énergie et développement durable	cadre d'emplois des ingénieurs	1			1			100%	L. 332-24	activité
	chargé suivi DT/DICT	cadre d'emplois des adjoints techniques	1	1					100%	titulaire	activité
	technicien batiments : bureau d'études	cadre d'emplois des techniciens	1	1					100%	titulaire	activité
	technicien voirie reseaux divers : bureau d'études	cadre d'emplois des techniciens	1		1				100%	L. 332-8	activité
	dessinateur/projeteur : bureau d'études	cadre d'emploi des adjoints techniques et des techniciens	1	1					100%	titulaire	activité
	gestionnaire administrative régie	cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs	1	1					100%	titulaire	activité
	Coordinateur administratif des travaux en régie et de la maintenance des équipements	cadre d'emplois des adjoints techniques et des agents de maîtrise et des techniciens	1	1					100%	titulaire	activité
	Coordinateur technique des travaux en régie et de la maintenance des équipements		1	1					100%	titulaire	activité
	Chef d'équipe du service Electricité Maintenance	cadre d'emplois des agents maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité
	agent de maintenance maçon	cadre d'emplois des adjoints techniques et agents de maîtrise		1					100%	titulaire	activité
	agent de maintenance métallier serrurier			1					100%	titulaire	activité
	agent de maintenance fontaines/arrosages plomberie		7	2					100%	titulaire	activité

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Tableau des emplois et des effectifs au 1er Avril 2023

Références : Statut Général de la Fonction Publique : Postes permanents : L. 332-14 vacance temporaire dans l'attente d'un recrutnt - L. 332-8 pas de cadre d'emplois, besoins du service, - de 50 % - L. 332-10 CDI -
 Postes non permanents L. 332-13 remplacement agent indisponible temporairement L. 332-23 accroissement temporaire d'activité - L. 332-24 contrat de projet - de L. 333-1 à L. 333-10 emploi de cabinet.

DIRECTIONS	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades ou cadres d'emplois, prévus pour le poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaires	ou contractuels permanents	contractuels renfort, saisonniers, projets, cabinet	et contractuels remplaçants	Emplois vacants	Quotité de temps de travail	statut	position	
	agent de maintenance électricité			3					100%	titulaire	activité	
	Chef d'équipe Voirie Fêtes	cadre d'emplois des agents maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité	
	agent de la voirie et des fêtes	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	4	4					100%	titulaire	activité	
	Chef du garage	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité	
	Chef d'équipe des équipements sportifs	cadre d'emplois des agents maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité	
	agent des équipements sportifs	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	2	2					100%	titulaire	activité	
	Chef d'équipe du service espaces verts	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité	
	agent des espaces verts	apprenti	1			1			75%	apprenti	activité	
	agent des espaces verts	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	9	7				2	100%	titulaire	activité	
	Chef d'équipe environnement/cadre de vie	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité	
	agent environnement et cadre de vie		11	10				1	100%	titulaire	activité	
Sports	directeur du service des sports	cadre d'emplois des éducateurs des APS et des conseillers des APS	1	1					100%	titulaire	activité	
	Chef du service des sports	cadre d'emplois des éduc. des APS ou conseillers des APS ou attaché	1		1				100%	L.332-14	activité	
	adjoint au chef de service des sports	cadre d'emplois des éducateurs des APS	1	1					100%	titulaire	activité	
	secrétariat	cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1					100%	titulaire	activité	
			2	2					100%	titulaire	activité	
	maître nageur sauveteur	cadre d'emplois des éducateurs des APS ou des adjoints techniques ou des agents de maîtrise	1		1					100%	L. 332-8	activité
			2	2						100%	titulaire	activité
1			1						100%	titulaire	activité	
	agent de sécurité des bassins, maintenance											

MAIRIE DE CASTELNAUDARY

Tableau des emplois et des effectifs au 1er Avril 2023

Références : Statut Général de la Fonction Publique : Postes permanents : L. 332-14 vacance temporaire dans l'attente d'un recrutnt - L. 332-8 pas de cadre d'emplois, besoins du service, - de 50 % - L. 332-10 CDI -
 Postes non permanents L. 332-13 remplacement agent indisponible temporairement L. 332-23 accroissement temporaire d'activité - L. 332-24 contrat de projet - de L. 333-1 à L. 333-10 emploi de cabinet.

DIRECTIONS	LIBELLE DE L'EMPLOI	Libellé des grades ou cadres d'emplois, prévus pour le poste	Emplois créés au budget	Emplois pourvus par statutaires	ou contractuels permanents	contractuels renfort, saisonniers, projets, cabinet	et contractuels remplaçants	Emplois vacants	Quotité de temps de travail	statut	position
	agent technique polyvalent chargé de la filtration	cadre d'emplois adjoints techniques et agents de maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité
	secrétariat caisse entretien	cadre d'emplois des adjoints techniques ou administratif	1	1					100%	titulaire	activité
	gardien d'équipement sportif	cadre d'emplois des adjoints techniques ou opérateurs des aps	5	5					100%	titulaire	activité
	agent d'entretien équipements	cadre d'emplois des adjoints techniques	4	3					100%	titulaire	activité
				1					50%	titulaire	activité
Direction des solidarités	réfèrent prévention	cadres d'emplois éduc. des aps ou animateur	1	1					100%	titulaire	activité
poste permanent	poste permanent mis à dispo syndicale	cadre d'emplois des agents de maîtrise	1	1					100%	titulaire	activité
provisions budgétaires et non permanents	renforts remplaçants L. 332-13	cadre d'emplois des adjoints techniques, administratifs et d'animations, des rédacteurs et techniciens, des éducateurs des APS, des attachés et ingénieurs	18				15	3	100%	L. 332-13	
	saisonniers, accroissnt d'activité L. 332-23		3					3	100%	L. 332-23	
TOTAL POSTES CREES correspond à tous postes pourvus + postes vacants			230	174	21	8	15	12	230		
postes permanents statutaires, contractuels et vacants :				174 +	22+			6 + 6		201	
TOTAL POSTES PERMANENTS = postes créés moins les renforts et remplaçants :				230 dont 29 non permanents (remplints, renforts,cont. de projet, empl. cab, etc.) = 201 postes permanents							